L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.
MERCREDI MATIN, 26 MARS, 1834.

GOUVERNEUR
J. B. DAWSON.
MAIRE
Col. PEIRE.
ACCORDER
PRIX DE ARMAS.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 23 mars.

A une assemblée des Voters du 7ème. district, tenue mardi soir, 25 mars, à l'effet de faire choix de personnes capables de remplir les places de MAIRE, RECORDER et ALDERMAN, M. François Trinchard a été appelé au fauteuil, et M. J. P. Hearsy a été nommé Secrétaire.

M. Trinchard a expliqué l'objet de l'assemblée d'une manière succincte et énergique.

Sur motion de M. Paul Morchon, secondée par M. J. Lanzas, résolu que le COLONEL D. PEIRE, sera soutenu comme MAIRE.

Sur motion de M. Trinchard fils, secondée par M. le capitaine Célestin Gross, résolu que M. NATHAN MORSE sera soutenu comme RECORDER.

Sur motion de M. Célestin Frédéric, secondée par M. Jn. B. Trégré, résolu que M. L. A. NADAUD sera soutenu comme ALDERMAN.

Résolu que ces résolutions devront être publiées dans les journaux favorables à l'élection de M. PEIRE.

F. TRINCHARD, *Président.*
J. P. HEARSEY, *Secrétaire.*

Nous sommes autorisés à annoncer que M. E. A. CANON n'est pas candidat pour la place d'Alderman du 4me. district.

Le bill de la nouvelle Banque de l'Union a été adopté par la législature et envoyé au gouverneur pour être sanctionné.

Le bateau de remorque *Porpoise* ayant pris en mer le navire paquebot *Cincinnati*, allait le faire entrer en rivière lorsque, lundi après-midi, une partie de sa machine a éclaté ; trois employés du bord ont été échaudés. Après avoir été remorqué jusqu'à la Balise par le *Grampus*, il a mis sa machine en état de pouvoir marcher et est arrivé hier soir dans le port.

Le Porpoise annonce qu'il y avait en dehors de la barre, deux navires, dont un suédois, de Crampstadt, et deux bricks. Le brick Legrange et le navire Louisville montaient avec le Pilot.

Le courrier du Nord, arrivé hier, nous a apporté des journaux de New-York du 12, de Baltimore du 15, et de Charleston du 19. Depuis dimanche nous avions (par la voie de Charleston) des dates du 13. Nous n'avons conséquemment rien à extraire des journaux de cette dernière ville ; quant aux autres, ils ne contiennent rien d'intéressant.

L'*Argus* trouve ses argumens en faveur M. Peire, d'une si grande faiblesse qu'il a la générosité de ne pas y répondre. Vous avez vu, lecteurs, si nous devons être émerveillés de la force des siens : "Nous ne connaissons guères M. Peire," a-t-il dit; si ce n'est là le plus fort, à coup sûr c'est le plus consciencieux.

Mais, fort ou faible, (et dût ce journal nous accuser encore de faire d'*énormes articles*), nous ne laisserons pas passer un seul de ses argumens, sans l'apprécier à sa juste valeur:

" Au fait, pourquoi M. Peire se trouve-t-il maintenant en concurrence avec le maire actuel ? Les partisans de M. Peire, s'il en a, ne sont-ils pas le mêmes qui soutinrent jadis, et dans deux élections successives, la candidature de M. Prieur ? Que l'on explique donc en quoi M. Prieur a démérité de la confiance que l'on avait placée en lui ? "

Cette explication, à la rigueur, nous pourrions nous dispenser de la donner à l'*Argus*, et par deux bonnes raisons: d'abord, parce que nous n'avons pas la prétention d'avoir inspiré aux amis de notre candidat la conviction qu'ils ont, et que ce serait à eux à décider s'ils sont disposés à en rendre compte à quelqu'un ; ensuite, parce qu'en relisant avec soin la seconde question de ce journal, nous y trouvons une réponse suffisante à la troisième. En effet, si les partisans de M. Peire (et il en a beaucoup, l'*Argus* le sait trop, quoiqu'il affecte d'en douter,) sont précisément ceux qui ont soutenu M. Prieur dans deux élections successives, (et non pas *trois*, comme disait l'autre jour ce journal, qui n'est pas toujours bien informé même des faits de son candidat,) c'est apparemment parce qu'ils n'ont pas été fort contents de son administration pendant ce dernier terme, et "qu'il a démérité de la confiance qu'ils avaient placée en lui : " ou deux et deux ne font pas quatre, ou cela paraîtra assez clair à tous ceux qui nous écoutent. Les périodes de l'*Argus* sont harmonieuses, bien arrondies, nous en convenons sans détour ; mais, de grâce, qu'il ne nous reproche plus la trivialité de la réponse aux argumens qu'elles renferment.

Quoiqu'il en soit, nous ne lui refusons pas l'explication qu'il demande, en lo qui nous regarde comme partisans de M. Peire ; elle résultera de l'ensemble de la réfutation de son article d'hier. En parlant de M. Prieur, l'*Argus* dit :

" De grands changemens ont signalé sa présence aux affaires de la ville : nos revenus se sont augmentés ; des recouvrements considérables ont été effectués. "

Nous ne nions pas que M. Prieur n'ait fait quelque bien dans les deux premières années de son administration, et qu'il n'ait déployé quelque activité pour les intérêts de la ville ; pour nous, l'ère de son extrême impopularité ne date que de sa seconde élection ; mais nous restons ébahis devant le mot de "grands changemens !" quels sont donc ces grands changemens? Nous en connaissons un bon nombre qu'il a solicités en faveur du faubourg Ste. Marie, et un plus grand nombre encore qu'il a refusés pour le carré de la ville et pour le faubourg Marigny, où auxquels il n'a consenti que pesant dans ses derniers retranchemens. Est-ce de cette "fermeté de caractère" qu'on nous parle ? est-ce là ce qu'on entend par son "amour [illegible] la justice" ? Puis, qu'a de commun la manière avec l'augmentation de nos revenus ? veut-on encourager ce magistrat à faire peser de nouvelles taxes sur le peuple, car par une bizarrerie qui nous est particulière, c'est sur la classe indigente que pèse les revenus dont on parle. Ce serait un singulier moyen d'acquérir des titres à nos suffrages. Et quant aux recouvrements de la ville, si quelqu'un a droit à des éloges pour les avoir faits avec exactitude, ce n'est pas le maire, mais le trésorier.

" Les levées ont été garnies de wharfs d'une utilité et d'un avantage immenses pour la marine. "

Sans doute ; le *sincère amour* de M. le maire *pour la justice*, l'engagea de sportionner sans le plus léger scrupule toutes les dépenses que nécessitaient ces travaux au faubourg Ste. Marie ; et quand il n'est agi du carré de la ville, nous nous rappelons toutes les arguties à l'aide desquelles on voulut éluder le projet ; et nous nous rappelons qu'il ne fallut pas moins de toute la force de logique, toute la ferme résolution de quelques membres du conseil pour en obtenir l'adoption. Pensez-vous que cela n'explique pas suffisamment pourquoi tant de contribuables ont abandonné la cause de M. Prieur ?

" Plusieurs rues ont été pavées."

Eh! bonne divine, trois-cents-mille piastres ont été allouées depuis, que sais-je combien de temps ? non pour paver *plusieurs rues* mais le carré de la ville, et ceux qui l'habitent savent dans quel état y étaient les rues durant tout cet hiver. Savez-vous que cette défense du maire a fièrement l'air d'un persiflage. C'est, direz-vous, la faute du comité de pavage et les travaux n'ont pas été exécutés. Mais n'est-ce pas tout autant celle du maire, qui est chargé de veiller aux intérêts de la communauté, et qui n'a jamais pressé le Conseil de demander au comité le rapport de ses comptes. Ces motifs étaient plus que suffisants pour justifier notre opposition à la réélection de M. Prieur; et il paraît que bien d'autres ont pensé comme nous.

" Des trottoirs ont été établis dans presque toutes les rues de traverse et dans la plupart des autres."

Depuis l'allocation des trois-cent-mille piastres, on aurait eu le temps d'achever deux fois les réparations qui sont à peine commencées. Ce n'est pas par ce qu'on fait *nouvellement*, mais par ce qu'on n'a pas fait en temps qu'il faut juger des intentions du maire. A-t-il sérieusement tenu compte des réclamations des citoyens qui depuis UN AN se plaignent des nombreux et dangereux bourbiers qui se trouvent dans la rue Dauphine et de toutes les rues de traverse qui conduisent de celle-ci à la rue Bourbon ? Nous avons cité les premiers à élever la voix contre l'abandon dans lequel on laissait toute cette partie de la ville, et qu'en est-il résulté ? Du vent. Et maintenant qu'il s'agit de faire faire réparer, M. le maire fait déployer le recépalage de ces bourbiers ; soin superflu ! personne ne sera dupe de la manœuvre.

On peut dire la même chose des réparations que l'on fait en ce moment aux rues. Il faut bien croire, pour la plupart, l'état dégradé et parfois dangereux que les pluies de l'hiver les avaient rendues tout-à-fait impassables. Ce ne sont pas les [illegible] *dépensées* ; nous citons des faits que toute la population connaît.

Si la police est bien faite, on le doit au zèle de quelques uns des officiers préposés à cet effet, auxquels nous rendons justice quand il est vérificable quelque bonne chose à M. Prieur, c'est bien la matière chose qu'après toutes les malédictions et turpitudes dont une partie de la ville a été victime, il n'y a pas un mètre des voleurs et des [illegible].

Nous ne mettons aucun acharnement dans les attaques contre le maire actuel ; mais notre conscience, nous, M. Peire et M. Peire ; et le public, quelque vous en disiez, doit avant sur l'un que sur l'autre ; c'est pour cela que nous ne balançons pas entre les deux. Ce grand sujet d'éloges qu'on trouvé dans les actes du premier, le résultat de l'élection prochaine nous dira s'il est fondé ; cette élection obscurité dans laquelle ont fait vivre le second, viennent le jour du combat, le peuple prouvera s'il avait eu la pénétrer, s'il avait eu voir jusqu'où les yeux de l'*Argus* ne pouvaient atteindre : il prouvera si le mérite modeste est pour lui un titre de blâme ou de récompense.

(Communiqué.)

A QUI DE DROIT.

Quand plaira-t-il à nos autorités municipales de prendre les précautions nécessaires pour faire détruire cette quantité de chiens inutiles que l'on rencontre dans toutes les rues ?

Les philanthropes à l'ordre du jour se recrieront sans doute contre la destruction des quadrupèdes ; qu'ils ne craignent rien, il n'est de chiens enragés, ou soupçonnés tels, qui parcourent la ville et y répandent la terreur et les inquiétudes qui en sont le résultat.

Quelques-uns de nos magistrats demeurant aux environs des Remparts, n'ont-ils pas eu connaissance des jours derniers des événemens arrivés dans leur quartiers ? Comment, alors, expliquer leur insouciance à remédier à un pareil mal ?

N'est-ce par humanité pour la race canine ou par indifférence pour l'espèce humaine qu'ils ne font pas mettre à exécution certaines ordonnances qui dorment comme tant d'autres dans le Digeste des Ordonnances du Conseil-de-Ville ?

Espérons que les plaintes du public seront écoutées et que de sages résolutions viendront tranquilliser l'esprit de

L'ERRAGÉ.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 4 février.

—Le *Sténographe* publie les détails suivans sur la conspiration du 1er février.

" Un événement grave s'est passé cette nuit dans Paris ; mais l'autorité, avertie depuis quelques jours, avait pris toutes les mesures de précaution pour s'emparer des perturbateurs avant l'exécution de leurs projets.

" Voici les détails que nous avons recueillis sur cet événement.

" L'autorité avait été prévenue, depuis quelque jours, qu'un coup de main devait être tenté ; il paraît que l'exécution en avait été remise à la nuit du mercredi au jeudi. Une attaque devait être dirigée contre le château, pendant le bal ; des rassemblements avaient été indiqués sur la place de la Bastille, à l'Observatoire et aux Champs-Elysées.

" Une réunion se tenait rue de Grenelle, mais les chefs du complot d'étaient rassemblés dans un hôtel de la rue des Prouvaires. Ceux qui faisaient partie de cette réunion étaient armés ; les pistolets et les fusils-a-vent étaient ostensiblement chargés.

" A deux heures, la police ayant en positivement que les chefs du mouvement, qu'elle surveillait, étaient installés dans salle de billard, café des Prouvaires, le chef de la police municipale s'y transporta avec un détachement de gardes municipaux et des sergens de ville. Vingt-cinq des principaux meneurs étaient là, armes de pistolets et de fusils.

" M. Carlier leur envoya un sergent de ville pour les sommer de se rendre. Ponceret répondit par un coup de pistolet que le sergent reçut dans la tête. (Il vient d'expirer à l'Hôtel-Dieu.) On se précipita alors dans le billard, où le meurtrier fut pris avec toute la bande. On a saisi la liste des conjurés, armes de toutes espèces, argent, clés du Louvre, etc., etc. Dans l'attaque et la défense, il y a eu plusieurs blessés : un homme a aussi été tué du côté des conjurés.

" Au même moment on apprenait qu'un rassemblement de 3 à 400 hommes se formait à la Bastille ; on fort détachement de gardes y courut et effectua l'arrestation d'environ 150 de ces individus tous armés, quelques-uns blessés légèrement ; point de morts.

Dans le même tems, de 2 à 3 heures du matin, on signalait un rassemblement à l'Observatoire. Une division nombreuse de sergens de ville habillés en bourgeois, dirigée vers ce point et commandée par l'officier de paix Vincent, a rencontré à la hauteur de la rue d'Enfer un groupe assez nombreux d'individus qui se retiraient en désordre, et qui furent trompés par le costume des agens. La conversation suivante s'engagea entre l'officier de paix et le chef apparent de la bande :

Etes-vous des nôtres ?—Sans doute, répliqua l'officier de paix.—Le mot d'ordre ?—Hunneur !—Patrie! —Où allez-vous ?—Nous sommes cernés ; il y a de la cavalerie par-là.—Venez avec nous, répondit alors l'officier de paix, nous allons vous conduire.

L'officier de paix conduisit ces individus à la place Saint-Michel, où un renfort suffisant lui permit de s'assurer de leurs personnes.

La police prévoyant bien que des communications importantes auraient lieu entre les conjurés des deux rives de la Seine par le Pont-Neuf, et que les fuyards des deux côtés passeraient par ce point important, y fit établir un fort piquet avec des officiers de paix et des sergens. Ordre d'arrêter les voitures au passage du pont et de les visiter : cet ordre a produit les meilleurs résultats : on y a saisi plus de cinquante individus avec des armes à feu, des poignards, de la charpie et de l'or.

L'ensemble des arrestations dépasse 200. Sur le Pont-Neuf, trois coups de feu ont été tirés sur la force publique ; un conjuré a été tué, plusieurs ont été blessés : parmi ceux-ci, on cite le valet de chambre de M. Delaveau ; il était porteur de linges à pansemens.

En résumé, l'autorité a sous la main beaucoup d'individus de marque, des documens saisis sur eux, des armes, des munitions, des sommes assez fortes, et tout ce qui doit conduire à la manifestation de la vérité sur les auteurs et le but du complot.

Au moment de mettre sous presse on nous communique de nouveaux renseignemens sur la conspiration qui a éclaté cette nuit. Nous nous empressons de les faire connaître à nos lecteurs.

A deux heures un quart, une patrouille de huit voltigeurs du 1er bataillon (11e légion), commandée par M. Legrand, caporal, passant à la Croix Rouge, a aperçu à l'entrée de la rue du Four un groupe de plusieurs individus vers lequel se dirigeait une patrouille de ligne, du poste de l'abbaye, lorsqu'au même instant ils ont entendu crier : *Aux armes !* dans la rue du Dragon.

S'y étant portés ensemble avec la ligne, ils ont trouvé le sieur Kersausie aux prises avec deux agens de police qui venaient de l'arrêter, et qui les menaçait de faire feu avec deux pistolets de poche, dont il était muni, et dont l'un était armé.

Le sieur Kersausie était accompagné de plusieurs autres individus qui s'étaient portés en avant, les uns à l'entrée de la rue du Four, les autres dans la rue de Grenelle, et qui tous ont pris la fuite lorsque les soldats se sont portés dans la rue du Dragon. Le sieur Kersausie s'est dit capitaine de cavalerie en réforme ; il a été conduit au poste de l'Abbaye.

Parmi les personnes arrêtées hier, la *Gazette des Tribunaux* cite M. le général Dufour, le secrétaire de M. Castel Bajac, un secrétaire de commissaire de police, le fils de M. de Corcelle, ex-commissaire de police sous M. de Villèle, et un ex-aide-de-camp de M. de la Roche Jacquelin.

—Une lettre de Lisbonne, du 21 janvier rapporte que l'effectif des forces du Portugal se monte à 39,070 hommes, dont 19,480 de la ligne, et 20,490 de la milice. On a trouvé, à ce qu'il paraît, quelque difficulté à se procurer les forces demandées de l'intérieur pour la capitale, quelques-uns des soldats ayant refusé de marcher, et ayant été, en conséquence, soumis à un châtiment militaire. Les soldats portugais sont, à ce qu'il paraît, fort mal payés et mécontents, et surtout l'armée : il n'y en a pas 7,000 dont les rations égalent les besoins. Un grand nombre de moines s'est rassemblé à Lisbonne et cherche à inspirer aux militaires des sentimens d'affection pour Miguel. Le gouvernement n'avait reçu que 1,225,000 f. environ ; la presque totalité ayant été reçue à Lisbonne, et les districts d'Oporto, Coimbre et Figueira n'ayant pas contribué. Des commissaires étaient désignés pour se réunir dans les premiers jours de février, et pour discuter de quelle manière on en agirait avec ceux qui refusaient de payer. Jose Ferreira Pinto Besta, ancien entrepreneur pour le contrat de tabac, avait écrit au gouvernement, disant que dans le cas où on le forcerait de payer sa contribution, il fermerait la manufacture de verre et de porcelaine établie à Avoira, occupe qui mettra 300 personnes hors d'emploi. Le baron Quintella, autre personne riche, n'avait encore payé aucune partie de sa contribution, qui avait été fixée à environ 128,000 francs. Les désertions étaient fréquentes dans l'armée, malgré la [illegible] qu'on y [illegible].

PORTO, 9 février.

—Une lettre particulière nous nous reçoyons de notre correspondant de Lisbonne, sous la date du 27, nous annonce qu'après les réponses des ambassadeurs des quatre cours, l'esprit public avait commencé à se refroidir, et la division à régner parmi les patriotes et les gardes civiques. Beaucoup d'officiers abandonnèrent leurs corps, même avant de se trouver en face des ennemis. Arrivés à Cépina, les patriotes, mal conduits et abandonnés de leurs chefs, furent vaincus, ainsi qu'à Lugo, et ces événemens jetèrent un grand découragement à Bologne. On annonce aussi la disparution du général en chef Patuzzi et de quelques-uns de ses principaux officiers, ce qui fait croire qu'ils ont été gagnés par le gouvernement papal. Il est certain que sans cette défection des chefs, on n'aurait pas pu s'attendre à de semblables revers. *(Constitutionnel.)*

CANDIDATS COMME ALDERMEN.

1er. District :
E. PERRIN, MARC LAPITTE, M. MORGAN.
2ème. District :
FELIX LABATUT.
3ème. District :
DR. THOMAS.
4ème. District :
ANTOINE DUBOIS.
5ème. District :
A. SUARES, JOHN CUMMERSON, MR. ANDRY.
6ème. District :
J. B. PAVNER.
7ème. District :
J. B. BACH, L. A. NADAUD.
8ème. District :
E. BLANC, J. M. RABASSA.

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Columbian, Hawes, Liverpool, W G Hewes
Brick Union, Cunningham, New-York, L H Gale
Brick Milton, Pearce, Baltimore, L H Gale
Brick Redd, Treat, New-York, L H Gale
Brick Carroll, Wooten, Philadelphie, A Mudge jr.
Brick Andes, Dawson, Liverpool, J Magee & Co.
Goél. Cristina, Pedanno, Havane, P E Phelps
Goél. Andrew Jackson, Richards, Charleston, Harrod & Quarles
Goél. San Antonio, Lest, Havane, W Tuffts & Co.
Goél. St. Croix, Hawly, Savannah, C A Miller.

ARRIVÉS.

Navire Isabella, McMastus, de Liverpool.
Goél. Two-Brothers, Steward, de Tampico.
Goél. Two-Sisters, Simpson, de Pensacola.
Bateau à vapeur Cincinnatian, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Belle Créole, de Franklin.
Bateau à vapeur Paul Clifford, Gordon, Opelousas.
Bateau à vapeur Telegraph, Laurent, Bayou Sarah.

☞ AVIS.—Les passagers par le navire SALEM, pour le Hâvre, sont priés d'envoyer leurs effets à bord, et sont prévenus que ce bâtiment partira jeudi soir, 29 courant. 28 mars

LE capitaine et les consignataires du brick anglais Nimrod, donnent avis par le présent qu'ils ne seront pas responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage. 28 mars

THEATRE D'ORLEANS,

JEUDI, 29 MARS.

LE JESUITE

OU

LES TROIS FILLES DE LA VEUVE.

Drame en trois actes, et en six tableaux par Victor Ducange.

Le spectacle sera terminé par

L'HERITIERE.

Vaudeville en un acte.

Très incessamment, la reprise de Tancrède Aza, ou le Vieillard du Jouvre.

THEATRE DU CAMP.

Aujourd'hui mercredi, 26 mars.

Pour le premier début de M. COOPER,

VIRGINIUS,

Tragédie de Knowle. M. Cooper remplira le rôle de *Virginius*, et Mme. Cowell celui de *Virginia*.

Suivi d'une représentation de la pièce intitulée

FORTUNE'S FROLIC.

AVIS AU PUBLIC.

J'AI l'honneur d'annoncer au public que, par suite de l'activité que j'ai mise à refaire à neuf ces Bains et tout ce qui est relatif à un appareil hydro-pneumatique, j'ai totalement terminé ce travail, et que j'ai sollicité de Messrs. les Membres du Conseil de Ville l'autorisation d'exécuter, *gratis*, une Ascension Aérostatique, m'élevant de la place d'armes. Les nombreuses visites que j'ai eu de divers citoyens de cette ville, dans le cours de la confection de ces travaux me mettent à même d'invoquer leur témoignage, pour attester que j'ai mis négligé ni peines ni soins, pour que le succès de cette seconde opération réponde à l'attente d'un public éclairé, sans plus qu'aucune sacrifices pécuniaires. J'ai tiré une traite sur la Havane, pour subvenir à cette nouvelle dépense, et j'offre de prouver que ma recette du 15 janvier ne s'est élevée qu'au tiers de mes frais.

Aujourd'hui que mon nouveau travail est achevé, et qu'il ne me manque que de réaliser l'offre de quelques amis, pour l'achat de l'acide sulfurique, j'espère y parvenir sous peu de jours, et alors, exécuter mon ascension le dimanche suivant, à midi, si le tems le permet. Je compte sur la bienveillance du public, malgré le peu de succès de ma dernière expérience, ayant été, en cette circonstance, par suite de la continuité du mauvais temps, bien plus malheureux que coupable. Louisianais, protéger un artiste dans les efforts qu'il fait pour plaire, c'est honorer les arts libéraux.

Habitans de la Nouvelle-Orléans, tenant à cœur de me justifier aux yeux de votre population, aussi vaillante que généreuse, m'élevant gratis en votre présence, le plus sincère de mes désirs est de faire retentir les hautes régions de l'atmosphère des vœux que je forme pour votre prospérité et le bonheur de votre cité hospitalière.

28 mars L'aéronaute, A. THEODORE.

TIRAGE

DE LA CLASSE EXTRA, NO. 12, DE LA

Loterie de l'Eglise Evangélique Française.

23—4—26—14.

Le tirage de la 12e classe extra, dont le gros lot est de DIX MILLE PIASTRES, se fera mardi prochain, 2 avril. Les billets sont à $1, et on tirera 6 numéros sur 26.

28 mars D. MALCOLM, directeur.

LE soussigné ayant été nommé par la Cour des Preuves, curateur de la succession de John B. Fletcher, décédé, prévient les personnes qui pourraient devoir à la dite succession de payer entre ses mains, au bureau de Thomson & Grant, rue de la Levée, No. 4, et tous ceux qui auraient des réclamations contre la dite succession, devront lui présenter leurs titres de créance.

28 mars—10 PATRICK THOMSON.

40 PIASTRES DE RECOMPENSE

SERONT données à celui qui arrêtera ou donnera des indices propres à faire arrêter les personnes suivantes ; ou bien dix piastres pour chacune d'elles :

GEORGE SLADE, petite taille, grands cheveux noirs, teint brun, natif d'Angleterre, portant un chapeau de marin ; il est âgé de 35 ans.

JOHN TIPPP, d'environ 19 ans, taille moyenne, cheveux noirs, portant un chapeau dont le fond est en paille, une chemise de gingas rouge, pantalon bleu de russie.

JOHN M. CLARY, d'environ 35 ans, taille moyenne, ayant des marques de petite vérole, portant un gilet et un pantalon bleus, et un chapeau de fourrure.

SAMUEL NEILSON, danois, petite taille et gros, figure lisse, parlant mauvais anglais, portant un pantalon de russie, chemise de gingas rouge, chapeau ciré à petits bords.

28 mars—1 H. SPEERIN.

AVIS.—Les personnes qui auraient des réclamations à faire contre la succession de feu Charles Morgenstern, sont priées de présenter leurs comptes au soussigné; et celles qui doivent à la dite succession sont également priées de payer entre les mains de même.

L'on pourra trouver le soussigné tous les jours, à la ci-devant résidence du défunt, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi.

28 mars—2, 12j J. GOLDENBOW, curateur.

AMANDES.—30 balles amandes récemment reçues, à vendre par

TOURNE & BECKWITH,
28 mars Nouvelle Levée, No. 15.

310 SACS Café de Rio, et 247 de la Havane, première qualité, à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.

60,000 TUILES reçues par le navire Woudbury, à vendre par

22 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

[illegible] PIASTRES DE RECOMPENSE.

[illegible] Paris, 9 février.

[illegible] 26 mars—3

ESCLAVES [illegible] MARRONNAGE.

UNE récompense honnête sera donnée à celui qui mettra dans une des prisons de cet Etat, ou ramènera les esclaves suivans, appartenant à la succession de feu [illegible], la négresse noire nommée HENRIETTE, taille de quatre pieds cinq ou six pouces, parlant l'anglais et le français, figure douce, grosses lèvres ; elle est d'une faible corpulence.

[illegible]

26 mars—3

[illegible] 26 mars—3

[illegible] 27 mars—3

[illegible] 27 mars

[illegible] 27 mars

[illegible] 27 mars

[illegible] 27 mars

[illegible] 27 mars

[illegible] 26 mars

[illegible] 26 mars

[illegible] 26